Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mise au concours d'une bourse de 10'000 francs pour les arts plastiques

Le canton de Vaud met au concours pour la cinquième fois une bourse de 10'000 francs destinée à un ou une artiste plasticien-ne. Les candidats doivent être domiciliés et travailler dans le canton depuis au moins trois ans, avoir plusieurs réalisations à leur actif, et présenter un projet artistique d'envergure. Le délai pour le dépôt des dossiers est fixé au 17 octobre 2008.

Pour la cinquième année consécutive, une bourse d'un montant de 10'000 francs destinée à des artistes plasticien-ne-s est mise au concours par le canton de Vaud. Cette bourse, octroyée en 2004 à Jean-Luc Manz, en 2005 à Alain Huck, en 2006 à Virginie Morillo, et en 2007 à Marika Zisyadis, complète le soutien accordé par l'Etat aux artistes plasticiens-nes, essentiellement au stade de la promotion et de la diffusion de leurs oeuvres. Le canton souhaite ainsi appuyer celles et ceux qui se trouvent dans la phase d'élaboration d'un projet important, ou qui opèrent un virage significatif dans leur démarche artistique.

Peuvent participer au concours les artistes professionnels vivant et travaillant dans le canton depuis au moins trois ans, cinq pour les étrangers, ayant plusieurs réalisations à leur actif et présentant un projet artistique d'envergure. Les personnes intéressées sont invitées à déposer leur dossier d'ici au 17 octobre 2008 au plus tard, la formule d'inscription et les conditions de participation pouvant être obtenues auprès du

Service des affaires culturelles,

Rue du Grand-Pré 5,

1014 Lausanne,

Tél. 021 316 07 43,

Fax 021 316 07 50,

E-mail : info.serac@vd.ch

ou sur le site internet www.vd.ch/fr/themes/culture/aides-a-la-creation/bourses/.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 03 septembre 2008

DFJC, Service des affaires culturelles, Nicolas Gyger, adjoint de la cheffe de service, 021 316 07 44